



COMMUNIQUE DE PRESSE

EMISSION OBLIGATAIRE ORDINAIRE PAR PLACEMENT PRIVE DE L'AGENCE NATIONALE DES PORTS D'UN MONTANT DE 500 MILLIONS DE DIRHAMS

Dans le cadre de son plan de financement, l'Agence Nationale des Ports (ci-après « l'ANP ») a réalisé une émission obligataire ordinaire, par placement privé auprès d'investisseurs qualifiés, pour un montant global de **500.000.000 MAD**.

L'opération a été structurée en une seule tranche à taux fixe et remboursable par amortissements annuels linéaires sur une période de 15 ans.

L'ANP vise à travers cette nouvelle émission obligataire à : (i) Financer le programme d'investissements de l'ANP couvrant la période 2021-2023 dont le montant s'élève à **2,15 Milliards** de dirhams et qui comprend d'importants projets structurants pour répondre aux besoins de l'activité des ports (ii) consolider sa position d'émetteur régulier sur le marché obligataire suite à ses précédentes émissions obligataires effectuées au cours des trois dernières années et (iii) Bénéficier des conditions relativement intéressantes dudit marché.

A cette occasion, l'ANP tient à adresser ces vifs remerciements à l'ensemble des investisseurs et des institutionnels pour leur confiance réitérée et pour leur appui fort et continu en vue d'accompagner l'Agence dans son développement.